

Depuis le 1^{er} janvier 2012, Constructyts - OPCA de la Construction a pris le relais du FAF.SAB et du Groupe [OPCA Bâtiment - OPCA Travaux Publics - GFC-BTP - AREF-BTP].

Un OPCA unique pour l'ensemble des entreprises et des salariés de la Construction afin de :

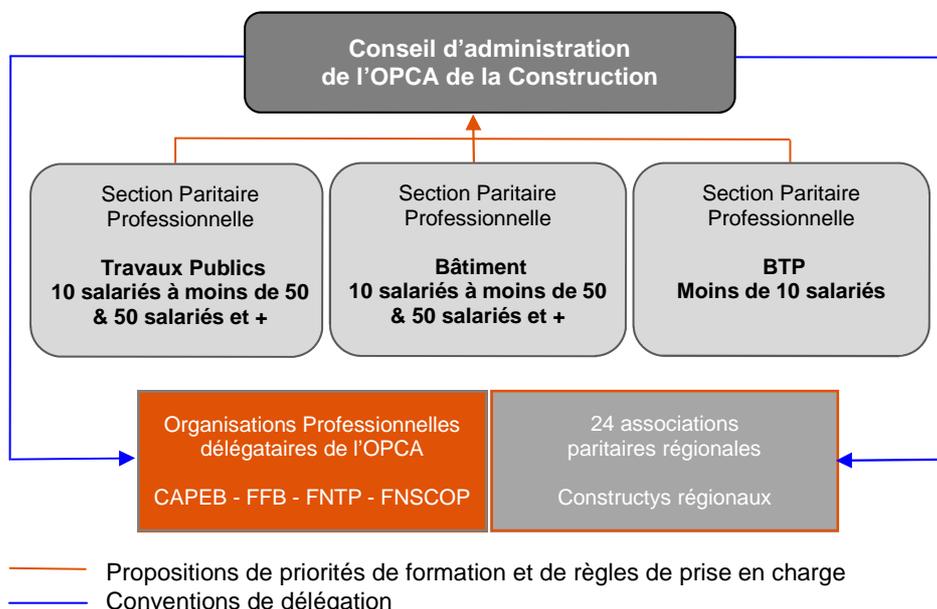
- Développer et maintenir une politique de branche.
- Poursuivre les avancées réalisées par le secteur depuis 40 ans.
- Améliorer les services aux entreprises, aux salariés et futurs salariés du secteur.

L'Organisation

Pour prendre en compte les besoins du secteur en matière de formation professionnelle continue et développer une offre de services adaptée à toutes les entreprises, les partenaires sociaux du BTP confient :

→ Les missions de service de proximité aux 24 Constructyts régionaux, nés du regroupement des AREF-BTP et des délégations techniques du FAF.SAB.

→ Les missions d'information et de conseil aux correspondants locaux des organisations professionnelles d'employeurs, pour les entreprises de moins de 10 salariés du BTP.



Constructyts Limousin, partenaire formation de :

⇒ 2 110 entreprises de moins de 10 salariés, soit 7 600 salariés

⇒ 360 entreprises de plus de 10 salariés, soit 8 180 salariés

CONSTRUCTYTS Limousin
6, Allée Duke Ellington
87067 LIMOGES Cedex
Tél : 05.55.33.54.32

www.constructyts-limousin.fr

La garantie d'une offre de services de proximité pour toutes les entreprises et tous les salariés du BTP

- ◆ Permettre aux entreprises, quelle que soit leur taille, de disposer des compétences dont elles ont besoin pour leur assurer performance, développement et pérennité.
- ◆ Sécuriser les parcours professionnels des salariés du BTP en renforçant leurs compétences et en facilitant l'accès à la qualification et à la certification.
- ◆ La professionnalisation des nouveaux salariés de la Branche.
- ◆ L'évolution professionnelle et la fidélisation des salariés.
- ◆ La sauvegarde de l'emploi notamment des seniors.
- ◆ Pour les demandeurs d'emploi qui intègrent le secteur, la réponse à un besoin individuel ou collectif dans l'entreprise.

Les services de proximité

Pour mener à bien ses missions, Constructyts s'est doté d'un service de proximité compétent pour :

- **Informer** : sensibilisation et information générale, information technique, affichage de critères lisibles, stables garantissant l'équité de traitement des entreprises.
- **Accompagner sur les aspects techniques** : l'analyse des besoins en compétence et qualification de l'entreprise, l'élaboration du plan de formation, la recherche de formations adaptées, l'intégration de nouveaux salariés.
- **Apporter un accompagnement financier adapté** : une participation financière optimale, un accès facilité à des financements publics, l'articulation entre les différentes sources de financement et dispositifs possibles, la négociation des coûts pédagogiques...
- **Simplifier la gestion administrative** : aide au renseignement des documents administratifs et financiers, réduction du nombre de pièces justificatives à joindre.

Les principaux dispositifs de formation

Le plan de formation est l'ensemble des actions de formation décidées par l'employeur au profit des salariés de son entreprise.

La période de professionnalisation est un dispositif de formation en alternance ouvert aux salariés en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) qui a pour objectif l'évolution professionnelle des salariés et le maintien dans l'emploi.

Le droit individuel à la formation (DIF) permet à tout salarié de cumuler, chaque année, un crédit d'heures de formation, à utiliser à son initiative pour suivre une formation, après accord de l'employeur sur l'action.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en CDD ou CDI de type particulier. Il a pour objectif d'intégrer des jeunes et des demandeurs d'emploi en les conduisant, par une formation en alternance, à l'acquisition d'une qualification.

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) permet à un demandeur d'emploi de bénéficier d'une formation (d'au maximum 400 heures) nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi dont l'offre a été déposée auprès de Pôle Emploi.

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) est un dispositif d'accompagnement proposé par l'employeur ayant entamé une procédure de licenciement pour motif économique dans les entreprises de moins de 1 000 salariés afin de faciliter un retour à l'emploi grâce à une formation.

Pour plus d'informations ou contact :

Tél : 05.55.33.54.32

www.constructyts-limousin.fr



Constructyts : un acteur clé du développement de l'offre de formation pour la branche

Constructyts contribue à la qualité et à l'adaptation de l'offre de formation aux priorités du secteur, afin qu'elle réponde aux besoins et contraintes des entreprises et des salariés. *(Travailler en concertation avec les organismes de formation pour adapter l'offre de formation aux différentes entreprises : durée, objectifs, contenus et modalités de formation..., mais aussi optimiser les coûts et les durées ainsi que faciliter l'accès à l'offre de formation) .*

Constructyts : une politique volontariste de partenariats financiers et qualitatifs

Avec l'appui des organisations professionnelles, Constructyts conduit des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte des besoins de la branche dans l'élaboration de leurs politiques de formation.

Ses principaux partenaires financiers sont : Pôle emploi, Le Fonds Social Européen (FSE), Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSP), L'État et le Conseil Régional.

Constructyts : une expertise et une expérience pour développer des outils et des démarches adaptés au secteur

Constructyts accompagne les entreprises dans leur problématique de gestion des compétences en créant des outils et des démarches adaptés au secteur relatifs à l'analyse des besoins en formation ou à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC).